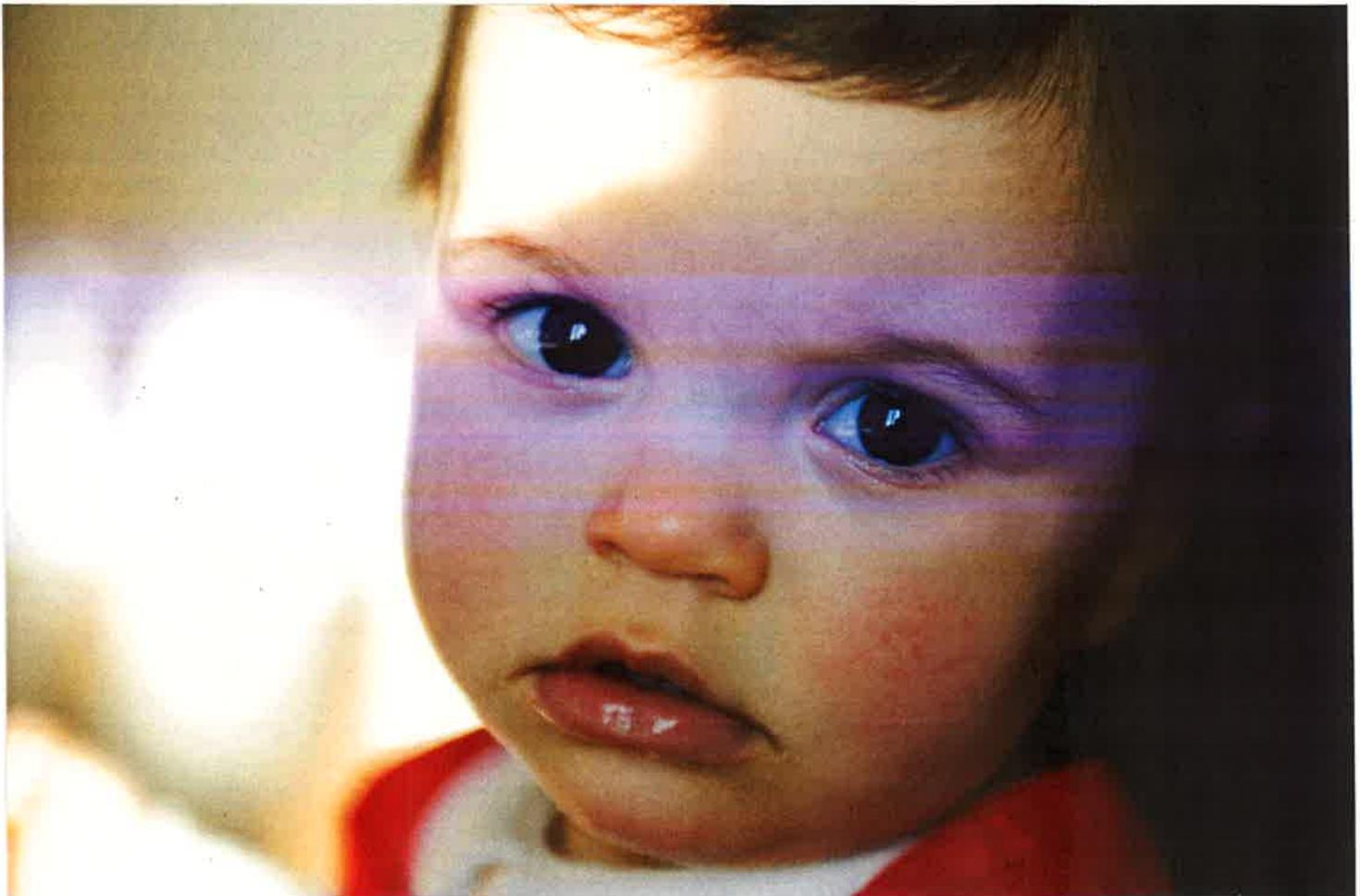


## **a** Maltraitements intrafamiliaux : les signaux qui doivent alerter les professionnels

Catherine Salinier est pédiatre en crèche et membre de l'Association française de pédiatrie ambulatoire. Elle revient sur les signes qui doivent alerter les professionnels de la petite enfance en cas de maltraitements subies par les enfants qu'ils accueillent.



Chaque semaine, 1 enfant meurt sous les coups de ses parents selon les chiffres du ministère des Solidarités. Dans son plan 2023-2027 contre les violences faites aux enfants, il est prévu plusieurs mesures pour renforcer la protection des enfants face à toutes les violences dont ils pourraient être victimes. Parmi elles : celle d'outiller et soutenir les professionnels en réalisant notamment des kits de formation adaptables pour les professionnels de la petite enfance et de la protection de l'enfance. Sur le terrain, certaines crèches mettent en effet à disposition des pros et des parents des leaflet de sensibilisation aux violences.

*« Le rôle des professionnels, c'est de s'assurer que les enfants qui leur sont confiés vont bien, qu'ils se développent physiquement et psychiquement de façon harmonieuse, qu'ils sont heureux, qu'ils interagissent avec leur entourage », soutenait le Dr Gilles Lazimi sur notre site il y a quelques années (<https://lesprosdela petiteenfance.fr/vie-professionnelle/paroles-de-pro/rencontres/dr-gilles-lazimi-le->*



role-des-professionnels-est-de-protéger-les-enfants). Les professionnels des EAJE et les assistantes maternelles ont un rôle majeur à jouer dans le repérage des violences, même si cela reste un exercice difficile. D'autant plus chez les assistantes maternelles qui « *peuvent se retrouver dans une situation difficile où un signalement de maltraitance dans une famille est aussi une dénonciation de son employeur avec le risque de perdre son emploi au bout du compte.* », souligne le rapport de Florence Dabin relatif au circuit d'alerte dans les modes d'accueil (<https://lesprosdela petiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/maltraitances-en-creche-le-rapport-dabin-dresse-un-etat-des-lieux-mais-propose-peu-de-solutions>), qui sera rendu public début novembre.

## La maltraitance, c'est quoi exactement ?

L'OMS en recense quatre formes, à savoir les maltraitances physiques, psychologiques, sexuelles et les négligences (omission d'actions). La loi du Taquet du 7 février 2022 en a donné une version juridique, la notion de maltraitance est désormais inscrite dans Code de l'action sociale et des familles (Casf) sous cette définition. « *La maltraitance au sens du présent code vise toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non.* »

On le voit, les maltraitances revêtent des formes multiples. « *Un enfant, même un nourrisson, peut souffrir parce qu'il est témoin de disputes familiales violentes, mais aussi si on le laisse pleurer, qu'on lui parle avec agressivité de façon répétée*, explique le **Dr Catherine Salinier, pédiatre et membre de l'AFPA**. *Il entend la violence des mots. Les effets délétères* (<https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/violences-educatives-ordinaires-leurs-consequences-sur-le-cerveau-de-lenfant>) *sur le développement sont aujourd'hui bien documentés par la recherche.* »

### « La violence du lien est déjà une forme de maltraitance »

La violence physique est forcément la plus évocatrice car elle laisse des traces. « *Il faut se méfier des hématomes à certains endroits*, prévient le **Dr Salinier**. *Un enfant qui a des bleus sur les fesses, en bas du dos, cela pose question. Je ne dis pas qu'il faut toujours se précipiter pour donner l'alerte si c'est peu évident, mais en revanche rester très vigilant.* ». Des signes chez le parent peuvent laisser penser que quelque chose cloche. « *Le professionnel doit être attentif à la séparation du matin : comment se passe l'accueil de l'enfant*, explique la pédiatre. *Comment le lien se crée quand le parent dépose son tout-petit. Si celui-ci le laisse rapidement, sans le regarder, sans échanger avec le pro, alors cela doit interpeller. Si le parent ne crée pas un climat de confiance avec la personne qui s'occupe de son enfant toute la journée, c'est déjà une sorte de violence, une violence du lien.* » Le tout-petit ne peut être serein si les transmissions (<https://lesprosdela petiteenfance.fr/vie-professionnelle/organisation-et-pratiques-professionnelles/la-qualite-des-transmissions-un-veritable-enjeu-pour-les-parents-et-les->



professionnels) n'ont pas été faites dans un climat apaisé.

## La violence psychologique laisse des traces détectables

La violence psychologique répétée ne laisse pas de trace physique, mais entraîne un climat de peur et d'insécurité qui se manifeste de différentes manières chez l'enfant. « *L'interprétation des comportements du jeune enfant est un sujet complexe avec une littérature abondante notamment pour la clinique de la protection de l'enfance, souligne le rapport Dabin. En effet, chaque enfant peut être amené à réagir différemment face à un même type de violence ou de négligence et à mettre en place des stratégies d'adaptation.* » Dans tous les cas, « *les modes de révélation sont de deux types : l'enfant pourra parler et dire ce qui s'est passé - la plupart du temps il ne le fait pas car il est terrorisé - ou bien émettre des signaux de souffrance.* »

Les pédiatres, les puéricultrices savent détecter ces signaux non verbaux dans le comportement du nourrisson. Il s'agit souvent de troubles de comportement : « *Un bébé qui subit des violences et des maltraitances pourra énormément pleurer ou à l'inverse se mettre complètement en retrait* », précise la spécialiste. Dans ce deuxième cas, « *il ne parvient pas à entrer dans la relation, il a peur d'affronter le regard des adultes.* » Parmi les autres signes d'alerte, on retrouve souvent des troubles du sommeil et de l'appétit qui peuvent survenir au cours de la journée quand l'enfant est accueilli. Lorsque les négligences sont lourdes, on peut détecter un retard psychomoteur et/ou, un ralentissement staturo-pondéral.

## Être attentif à la durée des signes

Tous les enfants qui pleurent beaucoup ou qui sont grognons ne sont pas maltraités. « *Il me semble que l'élément qui fait la différence c'est lorsque ces comportements se manifestent dans la durée* », insiste le Dr Salinier. Il est tous les matins énervé et ne parvient pas à s'apaiser. Il met un temps fou à s'intégrer dans le groupe et à accepter la relation avec l'autre. Ce sont souvent plusieurs signes qui s'associent entre eux sans qu'on ne trouve d'explications rationnelles. Même raisonnement pour l'agressivité, qui fait partie du développement normal de l'enfant. Elle pose question quand elle ne passe pas, poursuit la pédiatre. « *Un enfant qui casse, qui tape, de façon chronique et à qui on n'arrive pas à faire comprendre les limites, c'est un enfant qui ne va pas bien et que personne n'a aidé à s'apaiser.* »

